

L'INCENDIE des DOCKS de NICE – 1899

Les Docks :

Superbe édifice du quai des deux-Emmanuel que celui formé par les trois bâtiments composant les « docks et entrepôts de Nice » avec ses nombreuses salles et magasins où s'entassent toutes sortes de marchandises et qui abrite aussi le bureau des douanes dans son aile droite.

En ce chaud après-midi du 13 juin 1899, le magasin n° 26 situé au troisième étage renferme cent trente tonnes de fourrage ainsi que de nombreuses futailles vides. A quatre heures quarante-cinq, attiré par une odeur de fumée, un commis des douanes alerte le Directeur des docks, Monsieur RAYNAUD qui découvrant le sinistre fait immédiatement utiliser les tuyaux et robinets placés dans l'établissement et prévient par téléphone les Pompiers.

L'Attaque :

Arrivée la première sur les lieux, c'est la pompe à bras du poste de la Manufacture des tabacs de la rue Barla qui tente d'enrayer le sinistre en soutien des lances mises en œuvre sur les bouches d'incendie du quai. Elle sera rapidement rejointe par les autres pompes des divers postes de pompiers de la ville et par l'échelle GUGUMUS de 20 mètres, acquise tout juste 2 mois plus tôt... Le dispositif commandé par le Capitaine LAMBERT et le Lieutenant BONELLI met en batterie 12 lances en désespoir de cause... Car *« l'eau amenée sur le foyer était insuffisante pour éteindre le feu qui se propageait avec une rapidité effrayante »*.

Pour aider à la manœuvre harassante des pompes, se présente bientôt un détachement de soldats des 3^{ème} et 112^{ème} régiments d'infanterie de ligne sous les ordres du Capitaine Adjudant Major CHABOT et du Lieutenant BIENAIME.

Les progrès du feu :

Sept lances branchées sur les bouches d'incendie et 5 pompes à bras alimentées par l'eau de mer, placées sur le port n'arrivaient pas à contenir le sinistre et pour cause *« malgré tous les efforts des pompiers, des soldats et des hommes de bonne volonté qui manoeuvraient les pompes, l'eau atteignait à peine le deuxième étage »*.

A cinq heures quarante s'embrase la toiture qui ne tarde pas à s'effondrer.

Devant l'ampleur du sinistre, le Colonel REGNERY du 3^{ème} Régiment d'infanterie de ligne décide de l'envoi des deux pompes à bras militaires de la place de Nice, celle de la Chefferie du Génie et celle de la Direction de l'Artillerie, servies par trente hommes, elles se présentent à sept heures et sont rejointes par la pompe de la Gare PLM traînée par une équipe de cheminots conduite par Monsieur HULLY, le chef de gare.

Toute l'aile droite est alors menacée, le feu se propage au magasin 28 et embrase une importante quantité de caroubes et d'avoine, aliments de choix pour l'incendie, puis s'effondre le plancher entraînant l'inflammation de quelques futailles...

La Protection des marchandises :

Le directeur des douanes, dès le début du sinistre décide de l'évacuation d'une grande quantité de marchandises que le personnel des docks aidé par un détachement du 6^{ème} Chasseurs commandé par le Lieutenant DEMONGEOT s'affaire à déplacer dans une autre aile.

Mais il reste « *l'entrepôt des huiles* » qui regorge de lourds barils remplis de ce précieux nectar produit par notre région et qui n'est plus protégé du brasier que par une forte porte de bois. Alors sont réquisitionnés les maçons niçois qui se mettent à l'ouvrage pour entourer d'une épaisse couche de ciment les fûts qui pourraient être atteints par le feu.

Le renfort de la vapeur :

Il est sept heures vingt, le « Commerce II » remorqueur à vapeur vient lentement accoster face aux bâtiments des docks. Quelques minutes après sa pompe à incendie mue par la vapeur permet enfin d'alimenter avec efficacité la lance placée en haut de l'échelle et de projeter l'eau avec puissance sur le sinistre

Périlleuse tentative :

Sept heures trente, le feu progresse toujours et il faut ouvrir le plus grand nombre d'accès vers le cœur du brasier... « *Le Lieutenant BONELLI, aidé de quelques sapeurs pompiers essaye bravement d'ouvrir une fenêtre au deuxième étage pour pouvoir donner un passage à un jet d'eau(...)* Le Lieutenant ayant une corde passée autour du corps monte jusqu'au deuxième étage au moyen d'échelles à crochets. Arrivé à la fenêtre, il veut la briser au moyen d'une hache mais derrière la fenêtre se trouvent des ballots de marchandises et tous ses efforts sont inutiles. Il est obligé de redescendre. Il n'était que temps d'ailleurs, car à peine le courageux Lieutenant BONELLI et ses aides ont-ils touchés le sol qu'une partie de la corniche s'écroule et vient s'abattre sur le sol. Les débris incandescents sont immédiatement arrosés et éteints. » Puis un ballot de paille enflammé s'échappe d'une fenêtre et vient s'abattre devant la porte de l'entrepôt des huiles qui léchée par les flammes commence à prendre feu « *les agents du PLM arment une manche et lancent l'eau contre la porte qui cesse, heureusement de brûler* ».

La suite de la lutte :

A dix heures, le feu continue de progresser et « *sur les lieux, c'est toujours le même va et vient fiévreux. Les pompes fonctionnent sans relâche et les agents réquisitionnent des citoyens qui se mettent aux pompes et remplacent les soldats épuisés mais la nuit rend le travail plus difficile. Une fumée épaisse s'étend sur tout le quai et le port.* » Enfin vers minuit le sinistre est maîtrisé et quelques étincelles et points incandescents se dégagent encore des décombres. Le feu est définitivement déclaré éteint à 3 heures du matin.

Deux heures plus tard, commence le déblaiement alors que les pompes autres que celles des pompiers de Nice sont emmenées. L'opération est rapidement menée par une centaine d'employés des docks qui procèdent à l'enlèvement des détritiques carbonisés aidés par deux piquets de soldats. Un détachement de trente sapeurs pompiers dirigés par l'Adjudant CONSTANTIN arrose et éteint les ballots de paille projetés depuis les fenêtres.

Les dégâts seront estimés à 150.000 francs pour le bâtiment, 800.000 francs de futailles pleines de vin ou d'huile, 400.000 francs d'avoines, sons, caroubes, futailles vides et 6.000 francs de paille.

Les blessés :

Le sapeur Pierre GILLY « fortement contusionné » à la jambe gauche, soigné à la pharmacie du port, et deux soldats blessés par la chute de tuiles sont conduits à l'infirmerie de la caserne Rusca. *« vers six heures, pendant qu'une dizaine d'hommes faisaient manœuvrer la nouvelle échelle des pompiers, un morceau de la toiture s'est détaché. Les dix hommes pour éviter d'être blessés lâchèrent la manivelle de l'échelle. Malheureusement le soldat FILIPINI fut blessé à la tête »*. Enfin pendant les opérations de déblai la chute d'une poutre blessa gravement un travailleur des docks, Monsieur Louis TIBON.

Et l'avis de la presse ?

« Le Petit Niçois » du 14 juin 1899 souligne l'efficacité des troupes militaires qui *« ont courageusement et efficacement aidés les Sapeurs Pompiers dans leur difficile tâche (...) Ajoutons qu'un grand nombre de citoyens ont montré le zèle le plus louable. A tous, pompiers, soldats, civils, il convient d'adresser de chaleureuses félicitations »*.

« l'éclaireur de Nice » de ce 14 juin est plus acerbe... *« Il était six heures trente. Il y avait par conséquent plus de deux heures que le feu résistait aux efforts combinés des pompiers, d'ailleurs très braves, ainsi que de leurs chefs dont l'éloge n'est plus à faire (...) Il convient de dire ici que les moyens dont disposaient tous ces braves gens n'étaient pas suffisants. Et partout on se demandait avec terreur ce qu'il arriverait si un incendie dans le genre de celui-ci venait à se déclarer dans un grand immeuble habité.(...) La moralité qui se dégage de ce sinistre est que Nice doit au plus tôt organiser un service de pompiers avec un matériel digne d'une grande ville où de graves incendies sont toujours à redouter »*.

Dans un article précédent sur le matériel de nos pompiers niçois, je vous présentais la pompe à vapeur acquise par délibération du 16 avril 1900... Quelques mois après ce sinistre...

A qui le devons-nous ?

A Monsieur GARACCIO, armateur du remorqueur « Commerce II » qui fit merveille ce 13 juin 1899 par la puissance de sa pompe à incendie ?

A la plume alerte du journaliste de « l'éclaireur » ? Ou...

A ... La sage prévoyance des hommes ?

Alain BERTOLO

Octobre 2006

